ASPIRE

UNE VIE ET UN TOIT

RAPPORT D'ACTIVITÉ ASSOCIATIF
ANNÉE 2022

sommaire

03 - Le rapport moral du Président

05 - La gouvernance administrative

08 - Les réalisations

10 - Le bilan financier

11 - Les projets / actions à venir

12 - Conclusion

Le rapport moral du Président

La présente assemblée générale, le Vendredi 30 Juin 2023, s'est tenue au siège social de l'association. Nous sommes désormais sortis de la crise sanitaire liée au Covid-19, mais il n'en demeure pas moins que les conditions restent préoccupantes pour les personnes fragiles. La crise sanitaire, qui a duré presque deux années, ont encore plus fragilisé notre société. De nombreuses personnes se rendent quotidiennement dans les distributions alimentaires. Ces nouvelles personnes sont les retraités et les étudiants pour lesquelles la précarité est venue frapper à leurs portes.
L'isolement touche de plus en plus de personnes. Un Français sur quatre est isolé, c'est à dire que 24 % de la population est en situation "d'isolement relationnel". Ce taux est en augmentation de 10 points par rapport à janvier 2020. Il faut également ajouter à cela un autre chiffre : 30 % français n'ont plus qu'un seul réseau de sociabilité.
Entre les confinements, les couvre-feux, la fermeture des restaurants, bars et autres lieux de culture, notre moral a été mis à rude épreuve et les possibilités de sorties ont été grandement réduites. Elles ont eu également comme conséquence le fait d'isoler certains français, notamment les jeunes, soit les 15-30 ans d'après l'étude. Les chiffres sont particulièrement parlant.

- 54% des jeunes ont un sentiment d'abandon, d'exclusion ou d'inutilité contre 35 % pour la moyenne générale.
- 21 % des 15-30 ans sont en situation d'isolement, soit une augmentation de 9% en un an.

La hausse est particulièrement impressionnante.
La crise sanitaire est depuis le début particulièrement difficile à vivre pour les étudiants selon la fondation. "Tous les jeunes s'accordent à dire que le suivi des cours en distanciel a été particulièrement difficile à vivre. Les apprentissages ont été ralentis et les risques de décrochage scolaire ont augmentés.

L'aide alimentaire n'a cessé d'augmenter au cours de l'année 2022. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire fin 2022, tout comme nous l'avions remarqué, forment un public très hétérogène, dont le profil varie beaucoup selon le type d'aide distribuée. Les personnes fréquentant les distributions de repas sont principalement des hommes, vivant seuls et sans logement personnel. À l'inverse, les bénéficiaires des colis ou des épiceries sociales sont le plus souvent des familles vivant dans leur propre logement, avec une surreprésentation des femmes seules avec enfants. Environ la moitié des recourants à l'aide alimentaire sont des personnes immigrées.
Les personnes recourant à l'aide alimentaire vivent dans des conditions précaires, avec notamment des ressources faibles et des problèmes de santé fréquents. Un recourant sur quatre bénéficie par ailleurs d'aides associatives autres qu'alimentaires, et l'aide informelle constitue souvent un complément essentiel.
Même si, parmi les bénéficiaires d'une aide alimentaire fin 2022, la moitié y a recours depuis moins de 2 ans, seule une minorité des bénéficiaires (environ 10 %) déclare s'être tourné vers l'aide alimentaire du fait de la crise sanitaire. Néanmoins, nombreux sont ceux pour qui la crise a dégradé les conditions d'existence, en particulier au niveau financier. L'impact de la crise est notamment marqué pour le public étudiant, majoritairement étranger.
L'ensemble de nos actions ont été réalisées pour faire ne sorte que la situation vécues par ces personnes soit meilleure en leur apportant un peu de chaleur humaine. Pour l'année 2023, nous continuerons à faire en sorte de multiplier nos actions et missions en accentuant ces dernières sur les violences faites aux femmes et aux enfants, devenues deux grandes causes nationales.

Arnaud GERVAIS
Président

La gouvernance administrative

- **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'association ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT est administrée par un Conseil d'Administration composé désormais de seize membres actifs et seul à habilité à prendre les décisions concernant :

- la prise à bail ou la location des locaux nécessaires aux besoins de l'Association, quelle que soit la durée du bail,

- la souscription de tous emprunts nécessaires aux buts poursuivis par l'Association, au fonctionnement d'établissements existants ou à créer,

- la nomination du directeur général de l'Association sur proposition du bureau,

- l'arrêté des comptes annuels de l'Association, des établissements et services sur proposition du directeur général de l'Association et du responsable financier de l'Association,

- la délégation de certains de ses pouvoirs à un membre de l'Association. Ceci en accord avec les délégations dévolues au directeur général de l'Association,

- l'organisation des commissions techniques ou d'orientation, avec possibilité de se faire assister, autant que de besoin, de personnes extérieures au conseil et d'y inviter, suivant les thèmes, les parties prenantes concernées,

- l'établissement et la modification du règlement de fonctionnement de l'Association,

- toutes acquisitions, tous échanges, aliénations des immeubles nécessaires aux buts poursuivis par l'Association, ainsi que toutes constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles,

- la création et la reprise d'établissements ou services nouveaux,

Le Conseil d'Administration s'est réuni au cours de l'année 2022 à une seule reprise, en raison du contexte sanitaire, et ce dans une configuration d'une réunion réunissant bureau et Conseil d'Administration.

Cette réunion a eu pour résultat l'approbation des opérations à mener, le choix des partenaires.

- **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée Générale délibère et statue principalement sur :

- Le rapport du Conseil d'Administration sur la situation morale de l'Association, les rapports du Trésorier, sur les comptes annuels et sur les oreintations futures,

- la nomination, la cooptation et éventuellement la révocation des administrateurs

- le montant des cotisations

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le Vendredi 22 Novembre 2024 où seront approuvés

- le rapport moral du Président

- Les rapports d'activité et financier de 2023

- Les orientations 2024

et validés

- Le montant de la cotisation des membres du Conseil d'Administration

- Le renouvellement et l'élection des Administrateurs

- La validation des marraines et parrains de l’association

- # MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARNAUD GERVAIS
Président

STÉPHANE TOMASSO
Vice-Président

OFELIA POZO MALAGA
Trésorière

JEAN-LUC PLAVIS
Secrétaire Général

BRUNO MOREL
Administrateur

COLINE BERRY-ROJTMAN
Administratrice

VIOLAINE DE FILLIPIS ABATE
Administratrice

JEAN-MARC BENKEMOUN
Administrateur

YAËL MELLUL
Administratrice

KATHYA DE BRINON
Administratrice

ELISABETH PONTVIANNE
Administratrice

PASCAL NEVEU
Administrateur

JACQUES RUTMAN
Administrateur

DANA-LEE SOTO MONGE
Administratrice

ISABELLE RENARD
Administratrice

AYIH EKUE
Administrateur

Les réalisations

Dans la continuité de nos deux premières années, Il a été encore difficile, au cours de cette troisième année, de porter une assistance concrète et réelle aux personnes les plus démunies. Les associations, en première ligne face à la précarité, n'ont pas toutes bien vécu les deux dernières années, que cela soit en terme de bénévoles mais aussi en moyens financiers, au regard des fortes diminutions au niveau des subventions allouées.

Nous avons été contraints d'aller sur des actions autres que celles figurant à l'objet social de l'association sans pour autant réellement le transgresser.

Face à la pénurie de masques chirurgicaux et en tissu, de gel hydroalcoolique, de gants, et tout comme lors des années 2020 et 2021, il a été décidé de faire le nécessaire pour que l'association puisse en avoir régulièrement tout le long de l'année 2022.

Grâce à la générosité et le soutien de très nombreuses entreprises telles que Drivecase, Les Editions Légimédia lesquelles nous ont permis une quantité plus que suffisante de masques et de gel hydroalcoolique, encore nécessaires.

L'ensemble des produits ainsi récoltés ont pu être redistribués d'une part à des associations telles qu'Emmaüs Solidarité, Aurore, La Chorba, l'association Olga Spitzer, mais également lors de distributions alimentaires organisées par Les Restos du Cœur et l'association "De la rue à la scène".
Les mêmes que lors des années 2020 et 2021. Ce choix a été réalisé afin de privilégier la relation de confiance installée.
Les partenariats ainsi réalisés ont pu permettre à l'association d'être plus visible et lui a permis de se positionner un peu plus.

Au cours de l'année 2022, nous avons perduré las actions de distribution de produits d'hygiène grâce aux dons de la Fondation Monoprix et de Carrefour Solidarité, des vêtements chauds récoltés lors des deux dernières années.
Les différents appels aux dons lancés sur les réseaux sociaux ont aussi rencontré de beaux succès et ces derniers ont pu nous permettre de fidéliser un certain nombre de donateurs avec qui nous entretenons des liens privilégiés.
Ce fut avec un grand plaisir que nous avons également pu renouveler les distributions de nos boîtes de Noël aux sans-abri du Bois de Vincennes lors d'une maraude. Ce sont de très nombreux boites de Noël que nous avons récupéré grâce au partenariat avec le collectif "Solidarité Nogent - le Perreux". Les sourires et la joie des enfants furent les bénéfices de cette opération.

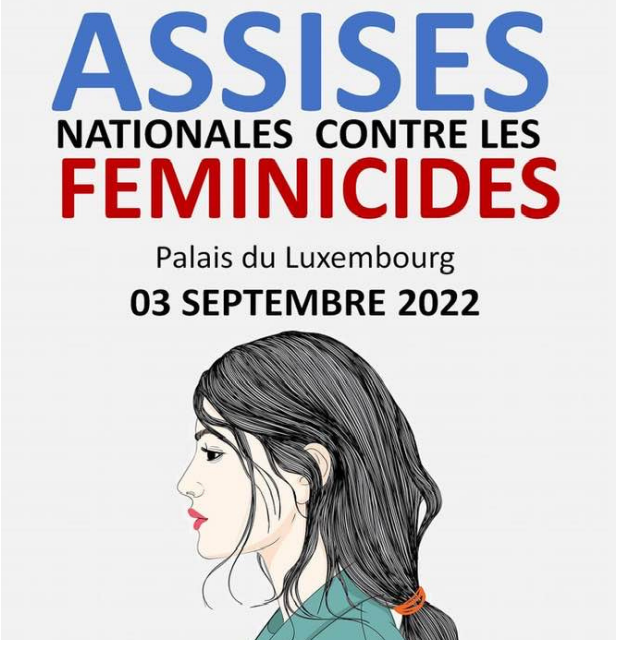

Il a été décidé de reconduire l'ensemble des opérations et de les intensifier sur l'année 2023 au regard des succès rencontrés et de l'impact bénéfique que ces opérations ont pu avoir sur l'association.

En effet, l'année 2022, en dehors des opérations précitées, l'association a été partenaire de la "Course des Femmes" à Valenton (94) organisée par l'Association des Familles de Victimes de Féminicides (A.F.V.F.) mais également aux premières assises nationales contre les féminicides au Sénat.

Le bilan financier

Les comptes annuels (bilan et compte de résultat) au 31 Décembre 2022 ont été établis.

S'agissant de la deuxième d'exploitation, rien de particulier n'est survenu au cours de l'exercice.

Cette deuxipremière année a vu :

- des dons financiers reçus à hauteur de 3 118 euros
- des cotisations pour 300 euros
- des frais de déplacements et de restauration pour 2 175 euros
- une licence Microsoft Office acquise pour 69 euros
- des frais de maintenance et d'hébergement du site pour 496 euros
- les frais bancaires pour l'année 2022 se sont élevés à 170 euros.
- les dotations aux amortissements se sont élevées à 175 euros.

Les projets et actions à venir

2022 a marqué encore une accentuation de la présence de notre association. Les distributions gratuites de masques chirurgicaux et/ou en tissu ainsi que celles de gel hydroalcoolique continueront dans une moindre mesure mais seront toujours présentes.

Il en va de même pour les distributions de vêtements chauds et de produits d'hygiène. L'hygiène fait partie des besoins élémentaires mais l'accès aux douches et aux produits de première nécessité sont souvent inaccessibles aux sans-abris en France.

En 2022, comme nous nous étions engagés à le faire, nous avons conçu des kits individuels pour femmes SDF. A l'intérieur de chaque sac, nous y avons mis gel douche, shampooing, brosse à dents, dentifrice, déodorant, lingettes, préservatifs et serviettes hygiéniques. Des produits de première nécessité difficilement accessibles pour les femmes sans domicile en France

A également été réalisée une distribution alimentaire dédiée aux jeunes et aux étudiants. En effet, il est primordial d'aider, comme il se doit, nos étudiants qui rencontrent des difficultés liées au confinement et à leur isolement.

Mais, le projet à l'étude est l'ouverture d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale "Les maisons Orchidée" . Cette ouverture, retardée en raison de la crise sanitaire qui a perduré en 2021 et un peu sur l'année 2022, est programmée pour l'année 2024 / 2025. Il accueillera une vingtaine de femmes victimes de violences conjugales mais également des femmes isolées..

Chaque bénéficiaire sera suivie, accompagnée, insérée ou réinsérée afin qu'au final le centre ne soit qu'une étape pour une solution d'hébergement pérenne afin de retrouver une vie sociale décente.

Conclusion

2022 fut une année marquée par les conséquences de la pandémie du Covid-19. Les constats sont nombreux : une hausse de la précarité encore plus forte, un isolement encore plus fort chez les jeunes et chez nos aînés et, une crise économique qui risque de durer encore de nombreuses années.

Avec la crise sanitaire, un Français sur trois a subi une perte de revenus. Si les Français ont le sentiment que pour s'en sortir, il faut chaque année gagner plus, pour un Français sur trois c'est l'inverse qui s'est produit. 33 % des Français (43 % chez les actifs) ont subi une perte de revenus suite à la crise sanitaire.

C'est une période qui creuse de plus en plus les inégalités. Si certains Français ont pu économiser, certains même beaucoup durant ces derniers mois, il y a, à l'autre bout du spectre, la part des Français qui s'en sortent le plus difficilement craignant de basculer dans la précarité. Ils sont désormais 8 % et même 25 % dans les foyers dont la personne de référence est sans emploi.

Ils sont d'ailleurs 65 % à avoir une personne proche qui connaît une telle situation, une proportion qui ne recule pas depuis la mise en place de l'indicateur en 2007. Les moins de 35 ans sont même 75 % à avoir dans leur entourage une personne en situation de précarité. Mais si les Français sont nombreux à craindre pour eux-mêmes, ils sont encore plus inquiets pour leurs enfants : 81 % considèrent que les risques que leurs enfants connaissent un jour la pauvreté sont plus élevés que pour leur génération (+ 2 points par rapport à 2019, en hausse après une baisse continue depuis 4 ans).

Parmi eux, 46 % considèrent même que ces risques sont « beaucoup plus élevés ». La crainte du décrochage scolaire est aussi bien présente : 44 % des parents d'enfants scolarisés pensent qu'avec la crise sanitaire et le confinement, leur(s) enfant(s) ont pris du retard. Dans 15 % des cas, ce retard est jugé irrattrapable (2 % déclarent que leurs enfants ont totalement décroché) ou très difficilement rattrapable (13 %).
Ces parents très inquiets de l'impact sociétal sur l'avenir de leurs enfants sont surreprésentés parmi les catégories les plus modestes : 25 % des ouvriers pensent que leurs enfants ont pris un retard très difficile voire impossible à rattraper, contre 10 % des cadres.

Un autre thème qui nous est cher est la grande cause nationale qu'est la lutte contre les violences faites aux femmes. Le constat est lourd : 122 femmes tuées sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints en 2021 soit une hausse de 20 % par rapport à 2020.
Les femmes représentent 85% du total des victimes de morts violentes au sein du couple en 2021 (143 décès dont 122 femmes et 21 hommes) contre 82% en 2020, une part stable depuis 2006.
on voit les limites de la fameuse grande cause du quinquennat » précédent, pourtant marqué par le Grenelle contre les violences conjugales qui avait débouché fin 2019 sur une quarantaine de mesures.
Celles-ci n'ont pas été assez budgétées, elles ne peuvent pas être déployées partout: il n'y a pas assez de bracelet anti-rapprochement et de téléphone grave danger pour protéger les femmes.
Nous prônons la création de juridictions spécialisées dans les violences faites aux femmes comme l'a déjà fait l'Espagne. 107 des 3 500 tribunaux du pays se consacrent exclusivement aux violences commises par un époux ou un ex-compagnon.

La création et le développement de structures spécifiquement dédiés à l'accueil et à l'accompagnement, à tous les niveaux, des victimes de violences doivent être également préconisés. Elle doit se faire sur l'ensemble du territoire. La prise en charge doit être globale.

Les violences envers les femmes sont le symptôme de notre société. Mais la maladie vient de la société elle-même, de ses préjugés et du système dans lequel nous vivons toutes et tous. Aujourd'hui, le système capitaliste et surtout patriarcale dans lequel nous sommes est poussé à l'extrême. Nous avons une situation sociale toujours plus précarisée, une extrême droite qui banalise les violences. Le contexte social ne peut que favoriser les violences envers les femmes. La meilleure formule pour lutter contre ces violences c'est une politique sociale globale. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra parler de stratégie envers les violences conjugales.

L'année 2023 s'annonce difficile certes moins que les années antérieures. Le rôle et les implications de l'association devront être renforcées afin de lui donner une place encore plus incontournable dans les différents combats qu'elle mène.